

Bienvenue  
au  
CDJ



# Les Horaires du CDJ

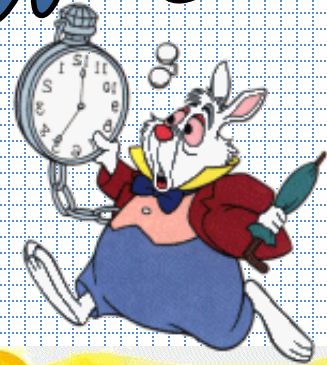
Lundi 8h30-12h10 / 13h10-17h10

Mardi 8h30-12h10 / 13h10-14h10

Mercredi 8h30-12h10

Jeudi 8h30-12h10 / 13h10-17h10

Vendredi 8h30-12h10 / 13h10-15h10



# Le fonctionnement du CDI



Le Centre de Documentation et d'Information est un lieu de ressources documentaires ouvert à tous les élèves et à tous les personnels du collège.




Les élèves y viennent seuls, en groupe ou en classe entière avec leur professeur afin de lire ou de travailler sur des documents.





Les élèves qui disposent d'une heure de permanence peuvent venir au CDI.



# Les principales règles de vie au CDI

 Avant de venir au CDI, pendant vos heures de permanence, vous devez d'abord aller en salle de permanence et c'est la documentaliste qui vous accompagnera au CDI.

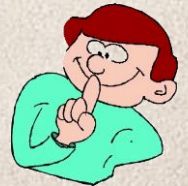
 Sont accueillis, en priorité, les élèves ayant besoin des outils du CDI. (livres documentaires, dictionnaires..) pour faire leur travail, puis les élèves désirant lire pour leur plaisir.

 Le prêt des livres : 15 jours pour les romans et 1 semaine pour les documentaires. Attention, les B.D, les mangas, les revues et certains documentaires trop fragiles ne sortent pas du CDI.

 Durant l'heure du repas, le CDI est fermé de 12h10 à 13h10.

 Nous vous rappelons que le CDI n'est ni un foyer, ni une annexe de la permanence, ni un cybercafé mais un lieu de culture, de lecture et de travail ce qui nécessite LE PLUS GRAND SILENCE.

 Il est évidemment interdit d'y boire, d'y manger ou d'utiliser son téléphone portable !



# En arrivant au CDI

 Je dépose mon cartable et mon manteau dans un casier et je prends dedans ce dont j'ai besoin (trousse, cahiers...),

 Je pose mon carnet de correspondance dans la boîte à carnets,

 Je m'installe calmement et je travaille EN SILENCE.

 Si j'ai besoin d'un ordinateur :



- ✓ Je donne mon sujet de recherche à la documentaliste ; si elle accepte, je m'inscris sur le registre des ordinateurs et m'installe tranquillement devant le poste,
- ✓ Si je veux changer de recherche, JE DOIS OBLIGATOIREMENT DEMANDER L'AUTORISATION à la documentaliste,

 RAPPEL :

- ✓ SONT INTERDITS : tous blogs et chats / sites incitant à la violence, au racisme... conformément à la loi en vigueur,
- ✓ En partant, je range ma chaise, je laisse la place propre et si je ne sais pas où se range le livre que j'ai consulté, je demande de l'aide au lieu de le mettre n'importe où et de pénaliser ainsi le prochain utilisateur.



*Fin*

